

Apprendre à réaliser une distillation de qualité Mardi 31 mars et mercredi 1^{er} avril - Caunettes en val (11)

Objectif : Acquérir les savoirs théoriques et les savoir-faire pratiques permettant aux stagiaires de réaliser eux-mêmes une distillation à vapeur d'eau dans un alambic.

Intervenant : Micias **SAILLARD**, producteur distillateur SIMPLES de plantes aromatiques et médicinales, maîtrisant les différents types d'alambic

Horaires : 9h-12h30 et 14h-17h30

Thèmes abordés :

- compréhension théorique de la distillation
- présentation des différents type d'alambic envisageable dans une production SIMPLES
- à quel moment récolter et comment récolter ?
- réalisation d'une cueillette
- réalisation d'une distillation de plantes pour voir les différentes étapes de la distillation à vapeur d'eau ainsi que les précautions nécessaires
- être capable d'utiliser un alambic et l'ensemble du matériel annexe
- être capable d'obtenir une huile essentielle et un hydrolat de qualité.

Cette formation est ouverte à l'ensemble des adhérents SIMPLES

- Adhésion « formations » demandée si vous n'êtes pas déjà adhérent SIMPLES (15 €).
- 12 places disponibles pour les personnes éligibles à VIVEA. (Participation prise en charge par le fond de formation)
- 3 places pour les personnes non éligibles VIVEA. Participation : producteurs SIMPLES, 70 € les 2 jours – sympathisant.e.s et adhérent.e.s « formations », 150 € les 2 jours

Les demandes seront gérées par ordre chronologique d'arrivée des dossiers complets par voie postale :

- le bulletin d'inscription rempli
- un chèque de caution de 70 € (non encaissé) pour les éligibles VIVEA
- un chèque pour le paiement de la formation pour les non-éligibles VIVEA
- le paiement éventuel d'une adhésion « formations » (15 €)

Éligibles VIVEA – Montant prélevé sur votre crédit formation : 280 € pour les 2 jours
Merci de bien vérifier que vous êtes à jour de vos cotisations MSA pour la prise en charge. Si vous envoyez une attestation, il faut que ce soit une attestation **spécifique « fonds de formation VIVEA »** qui contient une clé de sécurité. A éditer via votre espace MSA en ligne ou bien à demander à votre antenne MSA. Merci !

Repas

Repas tirés du sac.

Voir directement avec Micias Saillard si besoin d'un hébergement.

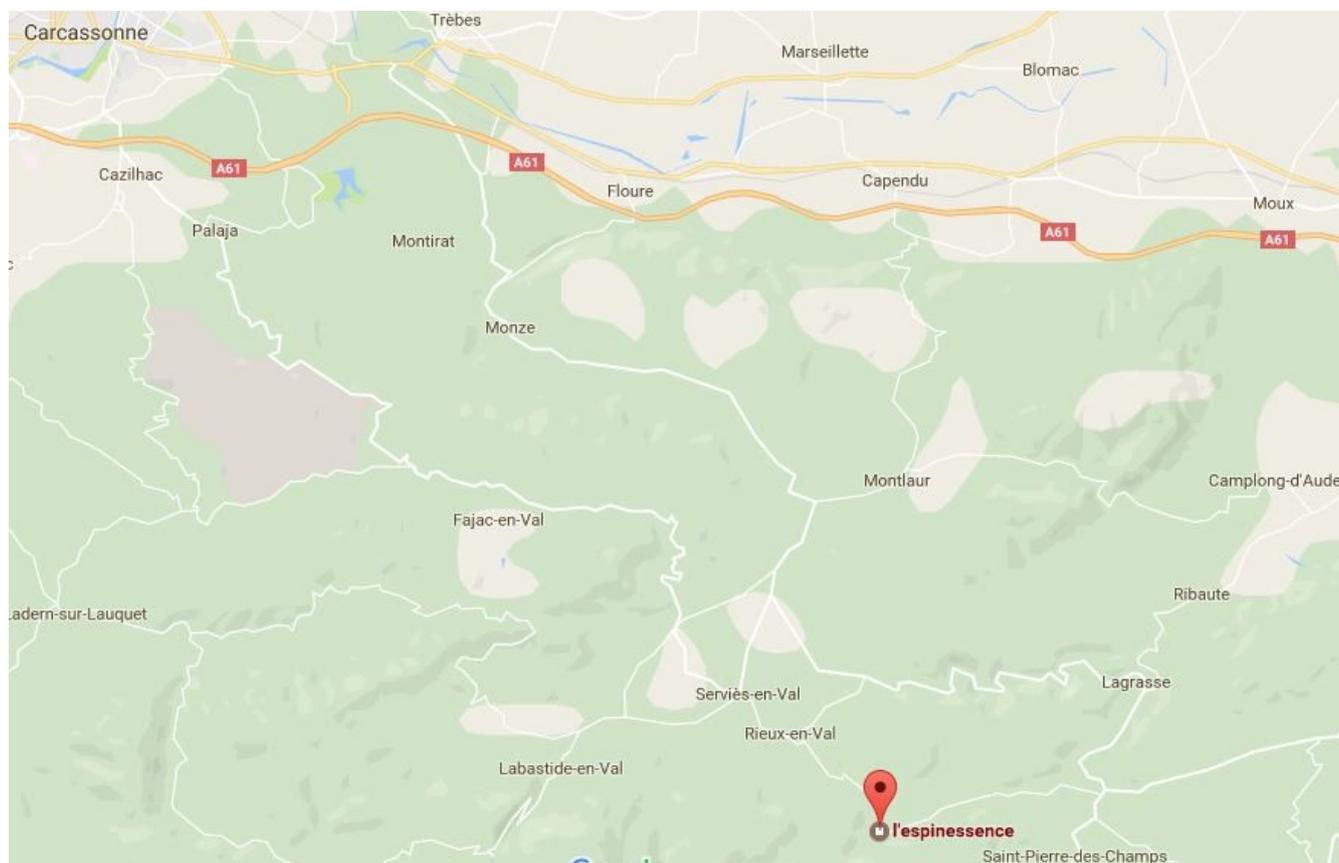
Plan d'accès pour le lieu de formation, L'espine

L'espinessence

Chez Marie Chabanne et Micias Saillard

L'Espine – 11220 CAUNETTES EN VAL

lespinessence@orange.fr - 04 68 43 53 82 - 06 71 64 89 13



Contact pour tout renseignement sur la formation

Micias Saillard

lespinessence@orange.fr - 04 68 43 53 82 - 06 71 64 89 13

Contact pour inscription

Secrétariat SIMPLES

contact@syndicat-simples.org – 06 71 30 58 53

Syndicat SIMPLES - à L'Usine Vivante – 24 avenue Adrien Fayolle – 26400 CREST



Bulletin d'inscription

Formation : Réaliser une distillation de qualité

31 mars et 1^{er} avril à Caunettes en Val (11)

A retourner avant le 13 mars 2020 au secrétariat SIMPLES :

Syndicat SIMPLES – à l'Usine Vivante – 24 avenue Adrien Fayolle – 26400 CREST

contact@syndicat-simples.org – 06 71 30 58 53

Les demandes COMPLETES seront gérées par ordre chronologique d'arrivée par voie postale.

Le nombre de places étant limité, une confirmation d'inscription vous sera adressée par mail à réception de votre inscription.

Adhésion « formations » – Je ne suis pas adhérent SIMPLES, je paie une cotisation « formations », et j'accompagne mon bulletin d'inscription d'un **chèque de 15 €**

Mme – M. Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : em@il :

Coût de la formation (chèque à adresser à l'inscription à l'ordre de SIMPLES) :

Je suis producteur/sympathisant éligible VIVEA : **prise en charge complète par le fond de formation (12 places) Je joins un chèque de caution de 70 € (non encaissé)**

Je suis producteur/postulant SIMPLES et non éligible VIVEA : **70 €** }
 Je suis sympathisant SIMPLES et non éligible VIVEA : **150 €** } (3 places)

Statut actuel VIVEA	Date de naissance	Pièces à fournir
<input type="checkbox"/> Éligible VIVEA installé depuis plus de 2 ans (à jour de mes cotisations MSA)		aucune
<input type="checkbox"/> Installé(e) depuis moins de 2 ans		Attestation de régularité « Fonds de formation VIVEA » avec code de sécurité
<input type="checkbox"/> En démarche d'installation		Dossier PPP à fournir

Je m'engage à participer à cette formation. En cas de désistement de force majeure, j'informerai le syndicat dès que possible.

Date et signature :